

INTERVENTION DE MARIO JOSEPH

Livrée à la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme

Lors d'une Audition Sur la Situation des Droits Économiques et Sociaux en Haïti Après le Tremblement de Terre et Les Obligations Relatives aux Droits de l'Homme des États Membres de l'OEA

23 Mars 2010

Je suis Mario Joseph, Avocat et Dirigeant du Bureau des Avocats Internationaux (BAI) à Port-au-Prince, Haïti. Le BAI assiste et représente les victimes des violations des Droits Civils, Politiques d'une part et d'autre part des Droits Economiques, Sociaux et Culturels par devant les Instances haïtiennes et internationales. Permettez-moi de vous adresser outre les plus cordiales salutations, mais aussi mes profondes gratitudees pour le fait d'être du nombre des témoins.

Mon témoignage est basé sur les observations que j'ai faites à Port-au-Prince chaque jour du 12 Janvier jusqu'au 12 Mars 2010. Il est aussi basé sur les rapports des membres des organisations de base qui vivent dans les camps et qui collaborent quotidiennement dans les activités de mon bureau, et sur les observations et les enquêtes menées sur le terrain par des collaborateurs internationaux. Pour corroborer, vous trouverez un film et un rapport des résultats de deux enquêtes menées après le 12 janvier 2010, l'une conduite par BAI et l'autre par : **Lamp for Haiti Task Force**.

Situation des Droits Economiques et Sociaux après le 12 janvier

Les violations des Droits Economiques et Sociaux suite au tremblement de terre sont massives, étendues à travers tout le pays. Ces violations sont aussi interconnectées : les violations de l'un de ses droits amènent inexorablement aux violations d'autres droits. A titre d'exemple, nous allons parler trois catégories: le Droit au Logement, le Droit à la Nourriture, et le Droit aux soins de Santé.

Le Droit au Logement

Le droit au logement est bafoué en Haïti pour les victimes du séisme. Nos compatriotes sont contraints de vivre sur les places publiques et dans les rues et passent le plus clair de leur nuit à la belle étoile depuis tantôt deux longs mois. Et quand la pluie arrive ils sont abois.

D'après les Nations Unies, 1.3 million de mes concitoyens habitent depuis deux mois dans les camps de fortune pour les déplacées internes, soit à peu près le double de la population du District of Columbia. Personne ne sait combien de « fortunés » dorment, comme moi, soit dans une voiture soit dans la cour de leur maison.

La grande majorité de camps sont spontanés, sans la provision systématique des services. D'après l'enquête du LAMP, seulement 21% des résidents des camps dorment dans des tentes, 58% dorment sous des tapis en plastiques, et 15% sans aucune couverture imperméable. 70% n'a reçu aucun

matériel d'hébergement. 68% des personnes interviewées par LAMP a dit que l'hébergement est une de leurs priorités principales qui n'a pas été aussi satisfait.

Le Droit à la Nourriture

73% des personnes interviewées par LAMP a dit que l'insuffisance de nourriture a été une de leurs priorités principales, 53% n'a reçu aucune aide alimentaire (70% dans un des camps). Le problème est partout le même dans les six communes de Port-au-Prince suivant l'enquête du BAI. Port-au-Prince est le mieux pourvu où 65% ont rapporté qu'ils avaient besoin d'aide alimentaire. Les autres communes ont rapporté des chiffres entre 79% et 100%.

Jusqu'à présent, la distribution de l'aide alimentaire avait du mal à être coordonnée. L'aide a été lâchée dans un désordre généralisé. Parfois, des cartes pour l'octroi de l'aide alimentaire sont distribuées aux victimes dans l'opacité, sans coordination et sans planification. Certaines fois, les femmes sont obligées de négocier leurs sexes pour obtenir une carte pour nourrir leur famille. Parce que les victimes ou les comités de victimes ne participent pas dans la planification comme le veut les principes de guide des Nations Unies pour les déplacés internes.

Le Droit aux soins de Santé

Dans l'enquête de LAMP, 46% des interviewés ont dit que leur famille avait au minimum une malade, 42% avait un membre blessé dans le tremblement. 31% ont dit que quelqu'un dans la famille a reçu des soins médicaux. Toutefois les personnes vivant font face à des problèmes d'ordre hygiénique tels : l'insalubrité, odeur nauséabonde, eaux stagnantes qui génèrent des insectes dont des moustiques provoquant des maladies contagieuses telles que la malaria, manque de latrines etc.

Les groupes les plus vulnérables

Les groupes les plus vulnérables tels que : les nouveau-nés, les enfants en bas âge, les femmes, les femmes enceintes, les handicapés et les vieillards font face à de sérieux problèmes. FAVILEK et KOFAVIV, deux organisations de Femmes de notre réseau nous ont rapporté et nous avons pu constater que des animaux tels que des chiens, des poules, des cochons, des couleuvres, rodant autour des camps, attaquent au cours de la nuit, les nouveau-nés, les femmes qui nourrissent les nouveau-nés, les enfants en bas âge. Des organisations de femmes qui vivent dans les camps telles que : FAVILEK et KOFAVIV ont dénoncé et documenté avec nous plusieurs cas de violences sexuelles.

Persécutions Religieuse

Il y a des cas de violences physiques dont ont été victimes les adeptes du vodou et que des individus se réclamant des cultes réformés ont été les auteurs dénoncés tant par la clameur publique que par les martyrs eux-mêmes, appert les procès verbaux de constats des Juges de Paix de Cité soleil et de la section Sud de Port-au-Prince.

En effet, dans la nuit du Vendredi 27 Février 2010, à Cité Soleil, des protestants ont attaqué des vodouisants qui étaient en train d'organiser une cérémonie de Vodou dans un Pérystil qui est un

temple religieux. Le jeudi onze Mars 2010, un autre groupe de protestants a attaqué des vodouisants à Fontamara, banlieue Sud de Port-au-Prince. Dans d'autres zones du pays, particulièrement dans la commune des Verrettes dans l'Artibonite, de véritables mouvements de chasse aux sorcières sont déclenchés contre les hougans et les adeptes de cette religion.

Recommandations

Nous vous demandons de faire une visite vous-mêmes en Haïti, surtout dans les camps. Car, les paroles, même les photos et vidéos ne peuvent pas vraiment communiquer toute l'horreur des camps. Même des enquêteurs internationaux qui ont regardé à la télévision et entendu les scènes d'horreur dans les nouvelles avant d'arriver en Haïti sont choqués quand ils ont visité les camps eux-mêmes.

Nous recommandons également à la Commission de nommer un Rapporteur Spécial pour les Droits Economiques, Sociaux et Culturels.

La Commission doit manifester donc une volonté agissante avant qu'il soit trop tard car il est déjà tard et même très tard pour empêcher une autre catastrophe en Haïti lors de la saison des pluies. Et l'objectif de ce témoignage consiste à enjoindre la Commission à agir avec célérité.